



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Santé



L'assureur dédié aux
professionnels de l'alimentaire

Taux de cotisation

CCN des Détaillants et détaillants-fabricants
de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
(N° 3224)

Travailleurs non salariés (TNS) et ayants droits

Date d'effet: 1^{er} janvier 2026

Tarifs travailleurs non salariés (TNS) et ayant(s) droit

Ages ⁽¹⁾	Base		Surcomplémentaire	
	Régime général	Régime local ⁽²⁾	Option 1	Option 2
Jusqu'à 25 ans	45,45 €	26,48 €	13,84 €	22,04 €
26 à 30 ans	54,92 €	35,95 €	15,50 €	26,96 €
31 à 40 ans	66,32 €	43,53 €	18,75 €	31,87 €
41 à 45 ans	77,71 €	49,25 €	22,04 €	36,80 €
46 à 50 ans	85,29 €	53,05 €	23,68 €	40,05 €
51 à 55 ans	94,78 €	60,64 €	26,96 €	43,34 €
56 à 60 ans	108,04 €	66,33 €	30,23 €	49,86 €
61 à 71 ans	130,80 €	81,52 €	35,15 €	61,34 €
72 ans et plus	159,27 €	98,59 €	43,34 €	74,45 €

(1) Le changement de tranche d'âge s'effectue au 1^{er} janvier de l'année.

(2) Uniquement pour les ayants droit de TNS.

Gratuité de la cotisation à partir du 3^e enfant.